

## UN BUDGET MAITRISÉ ET STRUCTURANT MALGRÉ DES CONTRAINTES TOUJOURS PRÉSENTES

Orléans Métropole a adopté lors du conseil métropolitain du 18 décembre son budget primitif 2026, conçu dans un contexte de fortes incertitudes financières, marqué par la hausse durable des coûts et par les effets de la loi de finances 2025 avec ses nouveaux prélèvements sur les collectivités. Malgré un environnement contraint, Orléans Métropole poursuit une stratégie budgétaire fondée sur la maîtrise des dépenses, le soutien aux investissements structurants et la stabilisation de la fiscalité.



### ► UN BUDGET GLOBAL DE 594,4 M€ / UNE ÉPARGNE RENFORCÉE

Le budget consolidé (budget principal + budgets annexes) atteint 594,4 M€ de recettes et dépenses réelles en 2026.

Il se répartit ainsi :

- 421,8 M€ consacrés aux actions et projets du territoire (mobilités, développement économique, environnement, aménagement...)
- 172,7 M€ dédiés aux versements aux communes, au remboursement de la dette et aux contributions internes entre budgets

L'autofinancement consolidé s'élève à 35 M€, en hausse de 3 M€ sur un an. Pour le budget principal, l'autofinancement atteint 22 M€ en hausse de 2 M€ par rapport à 2025 du fait notamment de la poursuite des efforts de gestion engagés.

### LES PROJETS D'INVESTISSEMENT INSCRIT AU BUDGET 2026

En 2026, Orléans Métropole maintient un haut niveau d'investissement pour soutenir l'attractivité du territoire, poursuivra la modernisation continue des mobilités et la sécurisation des services essentiels (eau, assainissement), tout en maîtrisant durablement des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses d'investissement atteignent 149,5 M€, dont 111,9 M€ pour le budget principal, avec notamment :

- La gestion de l'espace public, les voiries communales et intercommunales et les itinéraires cyclables (37,1 M€) financés à hauteur de 4,4 M€ par des fonds ou des offres de concours des communes ;
- Les travaux de l'Université Madeleine pour 30,4 M€ ;
- Les investissements au titre de l'environnement, du plan climat et de la gestion des risques pour 7,5 M€ comprenant 4,3 M€ de travaux de rénovation de l'éclairage public ;
- L'habitat-logement pour 7,3 M€ dont 3,7 M€ pour les travaux d'aménagement de l'ANRU 2 ;
- La gestion des déchets pour 3,6 M€ ;
- Les investissements au titre du Parc de Loire pour 1,3 M€ ;
- Les annuités EPFLI pour 1,8 M€ dont 1,3 M€ pour l'acquisition du site Become ;
- Les investissements pour l'accueil des grandes écoles pour 1,2 M€ ;
- Des investissements d'entretien et de construction au titre de la politique des gens du voyage pour 1,1 M€ ;
- Des travaux sur les parcs d'activités pour 0,8 M€ ;
- Des travaux sur Interives pour 0,6 M€.

L'encours de dette restera sous les 700 M€, conformément à la trajectoire de désendettement engagée depuis 2025.

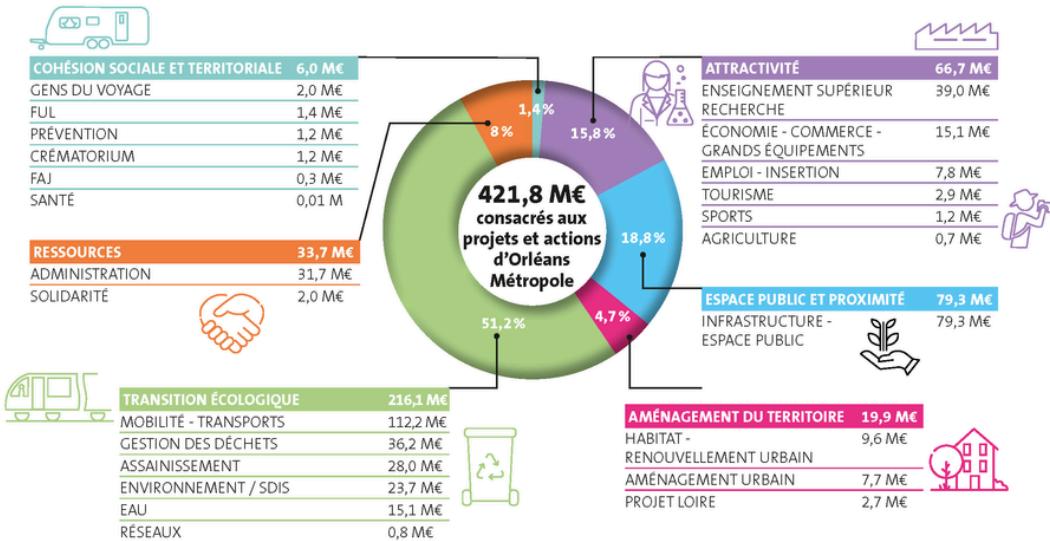


**Germain FOURNIER**  
CHEF DE PROJET RELATIONS PRESSE  
Orléans Métropole

02 38 79 29 98 - 06 77 27 93 38

# RÉPARTITION DU BUDGET D'ORLÉANS MÉTROPOLE

fonctionnement et investissement cumulés consacrés aux projets et actions



## FOCUS : LE BUDGET MOBILITÉ, UN ENJEU MÉTROPOLITAINE MAJEUR

Le budget annexe de la mobilité, qui couvre le réseau TAO Orléans Métropole et les services de mobilité (tramway, bus, vélo, transport à la demande et BatOloire), représente un enjeu central pour les 22 communes.

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 118,4 M€. À périmètre constant, elles progressent grâce à :

- l'augmentation du produit du versement mobilité (+1,3 M€),
- la hausse des recettes issues de la délégation de service public (+0,8 M€), sans hausse de tarif.

La participation d'équilibre versée par le budget principal diminue légèrement et s'établit à 10,4 M€ (-0,8 M€ par rapport à 2025).

Les dépenses principales sont constituées de la contribution à l'exploitant Kéolis, fixée à 85,56 M€, en baisse en comparaison à 2025 (-0,95 M€). En effet, la nouvelle DSP permet de réduire les coûts tout en augmentant le service à l'usager.

### Investissements pour la mobilité en 2026 : 17,8 M€

Les investissements prévus pour 2026 atteignent 17,8 M€, incluent :

- 8,46 M€ pour le renouvellement de la flotte de bus ;
- des travaux sur les lignes de tramway A et B ;
- la sécurisation des carrefours ;
- la modernisation billettique et le renouvellement des rames ;
- la mise en accessibilité du réseau bus ;
- des études pour les futurs transports en commun en site propre (TCSP)

## LES AUTRES BUDGETS ANNEXES EN BREF

- Assainissement : 26,8 M€ de recettes, 16,7 M€ de dépenses et un programme d'investissements de 9,3 M€ pour la modernisation des stations d'épuration et réseaux ;
- Eau potable : 16,5 M€ de recettes, 9,7 M€ de dépenses et 8 M€ d'investissements (sécurisation de la ressource, télérelève, renouvellement des canalisations) ;
- Centre de formation des apprentis : budget stabilisé à 4,5 M€, sans nouvel emprunt ;
- Pépinières d'entreprises et LAB'O : 1,2 M€ de recettes locatives complétés par une subvention d'équilibre de 2,2 M€.

**Prochain conseil métropolitain : Jeudi 5 février 2026 à 18h (Hôtel de Ville d'Orléans)**



**Germain FOURNIER**  
CHEF DE PROJET RELATIONS PRESSE  
Orléans Métropole

02 38 79 29 98 - 06 77 27 93 38